

Ce bulletin vous est offert gratuitement avec le soutien de Revenue Watch Institute



Publiez Ce  Que Vous Payez **NIGER**  
**TRANSPARENCE**

BULLETIN D'INFORMATION DU RESEAU DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA TRANSPARENCE  
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET L'ANALYSE BUDGETAIRE - N° 09 - MARS 2009

## SPECIAL VISITE DE SARKOZY



BRUNO CHAREYRON, DIRECTEUR DU  
LABORATOIRE DE LA CRIIRAD

«Sur la radioactivité  
à Arlit et Akokan»

## Lauvergeon signe, Sarkozy entérine

INITIATIVE DE TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

**Le Niger s'est engagé à  
terminer la validation en  
mars 2010 au plus tard**



## Renforcer la mobilisation

Après plusieurs mois de suspension liée essentiellement à un manque de ressources, *Transparence*, votre bulletin d'information sur les industries extractives et l'analyse budgétaire, reprend sa place parmi les organes d'information et de liaison édités par les organisations de la société civile nigérienne. Et cette fois-ci, c'est pour de bon ! La nouvelle politique de diversification des partenaires dans le domaine des industries extractives, mise en œuvre par les autorités politiques en place, le commande. Cette politique a entraîné la perte du monopole détenu par le groupe nucléaire français AREVA depuis quatre décennies sur l'uranium nigérien. Elle s'est traduite par l'octroi de plus d'une centaine de permis d'exploration et/ou d'exploitation à des compagnies de diverses nationalités et la mise en valeur d'autres nouvelles ressources. Comme l'or qui est exploité industriellement depuis 2004 par la Société des mines du Lipako à Samira (dans la commune rurale de Gothèye) et le pétrole du bloc d'Agadem, dans la région de Diffa, que s'apprête à faire jaillir et à raffiner la China National Petroleum Corp (CNPC), qui a déjà engagé le processus de construction de la raffinerie, à proximité de Zinder. Avec une capacité de production est de 20.000 barils/jour ! A cela viennent s'ajouter le méga projet Imouraren porté par AREVA qui permettra de positionner notre pays au deuxième rang mondial des pays producteurs d'uranium et le projet d'extraction du gisement de charbon de Salkadama. Cette diversification des partenaires et des ressources exploitables annonce des perspectives heureuses pour notre pays. Mais encore faudrait-il que les acteurs de la société civile active dans les industries extractives jouent convenablement leur rôle, pour que les ressources financières additionnelles générées par le secteur soient véritablement investies dans des actions de développement, profitables aux générations actuelles et futures. Du reste, les conditions sont en train d'être réunies aujourd'hui pour assurer la transparence, à travers l'adhésion de notre pays à l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) dont le processus de mise en œuvre connaît une avancée notable. L'appui financier d'environ 144.000 euros de la France pour boucler le budget du Comité national ITIE Niger permettra de consolider cette avancée. Au sein de ce mécanisme, la société civile a le devoir de bien jouer sa partition, étant la seule partie qui n'a pas un profit direct à tirer. Contrairement à l'Etat et aux compagnies qui s'attendent à des bénéfices, la société civile, elle, se bat pour une meilleure gestion des ressources financières au profit des populations. Et son combat n'est pas gagné d'avance quand on connaît l'opacité qui a toujours entouré le secteur extractif. C'est un combat qui nécessite une mobilisation permanente, des actions hardies pour contraindre l'Etat et les compagnies à respecter leurs engagements.

Ali Idrissa

PARTENARIAT ENTRE AREVA ET LE NIGER

# Les contours d'une nouvelle coopération



LES DEUX PRÉSIDENTS LORS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Le président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, a effectué une visite de travail flash de quatre heures de temps, le 27 mars 2009, à Niamey, accompagné d'une forte délégation de chefs d'entreprises français.

Cette visite qu'on avait annoncée deux mois auparavant visait officiellement à consolider les relations bilatérales entre la France et le Niger. Elle a été dominée par la question de nos ressources naturelles, notamment l'uranium exploité exclusivement depuis quatre décennies par le groupe nucléaire français AREVA.

Le président Sarkozy, qui s'est entretenu avec son homologue Mamadou Tandja, ensuite la classe politique nigérienne regroupée au sein du Conseil national de dialogue politique (CNDP) et enfin les membres du Comité national ITIE en présence du Premier ministre Seini Oumarou et de certains membres du gouvernement n'a pas fait mystère des sujets abordés au cours de ces différents entre-

tiens. Lesquels sujets convergent tous vers l'uranium et le nouvel accord de partenariat signé entre la France par l'entremise d'AREVA et le Niger.

Comme on le sait, la signature du contrat d'exploitation du méga projet Imouraren d'une capacité de production annuelle de 5000 tonnes n'a pas été facile à décrocher par AREVA. Il aura fallu de longs mois de négociations difficiles sur fond de suspicions pour l'aboutissement de ce contrat. Sarkozy est donc venu consolider l'acquis et renouer le fil de la confiance entre le groupe AREVA et l'Etat du Niger, en vue d'une exploitation mutuellement avantageuse du nouveau gisement pour les deux partenaires, selon lui.

Aussi dans cette édition de reprise, nous avons décidé de consacrer un dossier spécial sur cette visite de Sarkozy pour permettre à l'opinion de saisir les contours de la nouvelle forme de partenariat portée par la France dans le cadre de l'exploitation de notre uranium.

VISITE DE TRAVAIL DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE NICOLAS SARKOZY AU NIGER

## Déclaration du ROTAB sur l'exploitation de l'uranium par AREVA

Le Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB) s'est réuni en Assemblée Générale le 24 mars 2009 à l'effet d'examiner la situation née de l'exploitation de l'uranium du Niger par Areva et réagir sur la visite du Président de la République française Monsieur Nicolas SARKOZY en cette période cruciale de l'avenir de notre pays. Après une analyse approfondie de la situation, le ROTAB fait les constats suivants :

Depuis plus de 40 ans, l'uranium nigérien est exploité par le groupe nucléaire français Areva à travers la COMINAK et la SOMAIR. Cette exploitation se fait dans le cadre de deux conventions signées respectivement le 2 février 1968 et le 9 juillet 1974. Ces deux conventions d'une rare iniquité, lient juridiquement le Niger à Areva, ont été signées dans des conditions peu avantageuses pour les populations nigériennes, ceci en violation des instruments juridiques internationaux reconnaissant les droits des peuples à disposer librement de leurs ressources naturelles, notamment la déclaration sur le droit au développement et le pacte international des Nations Unies relatifs aux droits sociaux, économiques et culturels. Du fait des enjeux socio-économiques et politiques relatifs à son exploitation, l'uranium nigérien a toujours été considéré comme un produit stratégique à la fois par la France et par les autorités nigériennes. En effet, les Accords de défense franco-nigériens du 24 Avril 1961 disposent que « la recherche et l'exploitation de ce minerai revêt un caractère tout à fait particulier en le situant sur le plan le plus élevé : celui des relations des Etats ». Les conventions minières de longue durée relatives à l'établissement et au fonctionnement de la SOMAIR (1968) et de la COMINAK (1975) ne sont rien d'autre que des contrats injustes mettant à la disposition d'Areva, l'uranium du Niger au détriment des intérêts du peuple nigérien. En vertu de celles-ci en effet, le choix des acheteurs du minerai ainsi que de la fixation de son prix sur le marché international sont une prérogative reconnue. A la lecture de ces conventions, on remarque la prédominance de la France, la dépendance du Niger et une inégalité manifeste en faveur d'AREVA. Avec une production de plus de 100.000 tonnes en 40 ans d'exploitation, l'uranium a rapporté en terme de vente environ 2500 milliards de F



LE COORDONNATEUR ENTOURÉ D'AUTRES MEMBRES DU ROTAB

CFA dont environ 292 milliards au Niger. Dans une interview accordée au journaliste Jean Marie Coat (RFI), Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire du Groupe AREVA, a déclaré que son entreprise se porte très bien malgré la crise financière internationale mondiale. Pourtant, il n'en est pas ainsi pour le Niger malgré l'exploitation de sa richesse depuis 40 années par ce même groupe. Malgré les ressources financières générées par l'uranium, les populations nigériennes vivent dans une pauvreté endémique et une misère sans pareille. Les impacts économiques et sociaux sont plus que décevants avec un faible taux de croissance par habitant, un faible progrès mesuré par rapport aux indicateurs du développement humain et une instabilité chronique qui a occasionné l'apparition d'une rébellion armée à deux reprises dans le Nord du pays où est extrait l'uranium. Le Niger est à ce jour l'un des derniers pays en termes d'indices de développement humain et qui reste exposé à des crises alimentaires cycliques. Selon les statistiques du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 63%, soit 2/3 de la population nigérienne sont pauvres ; 40% des enfants souffrent de la malnutrition ; 52% des Nigériens n'ont pas accès aux soins de santé et plus de 80% n'ont pas accès à l'eau potable. En plus des avantages qu'elles donnent à Areva, ces conventions ne comportaient pas de clauses relatives au développement durable des zones d'exploitation et à la protection de l'environnement. Le groupe AREVA continue à polluer l'environnement et à pratiquer une politique discriminatoire, en matière d'emploi et de rémunération, dans le traitement entre nationaux et expatriés en toute impunité et contre toutes les normes nationales et internationales. Des dispositions pertinentes ne sont pas prises par rapport à la préservation de l'environnement, ce qui nuit gravement à la santé des populations et des tra-

vailleurs des mines. Les populations des zones minières sont préoccupées par le phénomène de radiation et de la pollution des nappes. C'est dans ce contexte peu reluisant pour le Niger que sont intervenues les négociations sur la révision du prix du Kg de l'uranium courant 2007. En effet, ces négociations se sont déroulées dans la plus grande opacité au détriment une fois de plus des Nigériens. Malgré la bonne santé d'Areva, les autorités nigériennes ont encore cédé dans la signature du contrat d'exploitation d'Imou-raren en acceptant 33,35% dans le capital de la société au lieu de 40% demandé par le gouvernement. C'est dire que l'exploitation de l'uranium par la France laisse peu d'opportunités et donc d'espoir aux populations nigériennes. Il est clair qu'au regard de la pauvreté qui sévit dans notre pays, il est nécessaire d'y remédier en adoptant un meilleur modèle de gestion de nos ressources naturelles et une politique de développement économique diversifiée qui nous sort de l'impasse. Cette quête est importante, non seulement pour faire face à nos besoins actuels, mais surtout pour les générations futures. Les nigériennes et nigériens aspirent à une position dans laquelle leurs ressources nationales deviendraient un moyen de mettre en place des infrastructures de qualité, d'offrir la meilleure éducation et des services de santé publics performants aux citoyens, de les mettre à l'abri de la faim, de la soif. Au regard de tout ce qui précède et conformément à la Constitution et aux engagements internationaux en matière d'obligations dans les industries extractives du Niger, le ROTAB :

- \* dénonce l'opacité qui a entouré la signature du contrat entre le gouvernement du Niger et Areva, en particulier le grand projet Imouraren;

- \* demande à la France de traiter d'égal à égal avec le Niger dans l'exploitation des ressources naturelles, notamment

l'uranium ;

- \* exige de la France un partage équitable des revenus générés par l'exploitation de l'uranium;

- \* exige que les compagnies se conforment aux lois et règlements en vigueur, notamment leurs obligations vis à vis de l'Etat nigérien et de ses populations ;

- \* exige la mise en place d'une Commission d'enquête parlementaire sur la signature des conventions minières entre le Gouvernement du Niger et les Compagnies pétrolières et minières ;

- \* exige que les cadres du Ministère des Mines soient mis dans les conditions leur permettant de suivre les travaux de recherche et d'exploitation des diverses compagnies minières et pétrolières ayant obtenu des permis ;

- \* exige des études complémentaires indépendantes sur la radioactivité qui touche le sol et les eaux riveraines à la zone d'exploitation de l'uranium et son effet dévastateur sur les personnes et l'environnement d'autant qu'Areva continuent à nier les préjudices sanitaire et humain de cette exploitation pourtant reconnue dangereuse ;

- \* exige en tout état de cause la construction d'un Centre national de prise en charge médico-sociale de référence dans la région d'Agadez et d'autres investissements propres à soutenir un développement durable au Niger en général ;

- \* exige la fin du recrutement d'agents sous-traitants dans les industries d'exploitation d'uranium qui vivent aujourd'hui des conditions précaires et dangereuses ;

- \* se félicite de la déclaration d'engagement d'Areva Nc Niger en faveur de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et demande au gouvernement français son soutien ferme à la mise en œuvre de l'ITIE à laquelle notre pays a volontairement adhéré ;

- \* interpelle l'Assemblée Nationale pour un meilleur contrôle de l'action gouvernementale concernant les industries extractives afin de protéger les intérêts des populations ;

- \* invite les organisations de la société civile, les parlementaires, les élus locaux, ainsi que tous les citoyens à se mobiliser pour rendre effective la transparence dans les industries extractives au Niger.

Fait à Niamey, le 26 mars 2009  
Pour l'Assemblée Générale

Le Coordonnateur National  
Ali IDRI SSA

LE PREMIER MINISTRE SEINI OUMAROU LORS DE LA RENCONTRE ENTRE SARKOZY ET LE COMITÉ NATIONAL ITIE

# «Nous attendons de nos partenaires la concrétisation de leurs engagements»

· Excellence Monsieur le Président de la République Française ;

· Mesdames et Messieurs les Ministres ;

· Monsieur le Président de l'ITIE Internationale ;

· Mesdames et Messieurs,

“Les Mines sont la source du Trésor ; le Trésor permet la création de l'Armée ! Le Trésor et l'Armée permettent de conquérir la Terre entière, avec le Trésor pour Ornement” !

Ainsi s'exprimait, au IV<sup>ème</sup> Siècle avant notre Ere, l'auteur de l'ARTHASASTRA, le Traité Politique de l'Inde ancienne.

Dès l'Antiquité, les Ressources Minérales sont apparues comme une Affaire d'Etat ; elles sont l'indispensable soutien de la Puissance et de la Capacité d'expansionnisme des Nations.

Mais, elles sont aussi, l'un des premiers supports du Commerce lointain. Les Phéniciens s'enrichissaient du Commerce du Cuivre de l'Asie Mineure et de l'Argent extrait de la Péninsule Ibérique.

L'Histoire Moderne regorge, elle aussi, de ses exemples.

Monsieur le Président de la République,

Si j'ai tenu à faire ce bref rappel historique, c'est parce que les Mines sont l'un des fils de la trame sur laquelle se tisse l'Histoire des Peuples et des Etats et, bien plus qu'un simple produit de la Géologie, elles sont un Enjeu de la Géopolitique.

Le Niger est, aujourd'hui, vous le savez, un pays plein d'opportunités : une richesse extraordinaire en Ressources Minières ; un Environnement politique et économique de plus en plus porteur ; une ouverture affirmée à la Bonne Gouvernance.

Après le Boom de l'Uranium, auquel votre pays, la France, avait largement contribué et la Crise qui s'en était suivie, à partir des années 80, avec la chute drastique des Cours Mondiaux de ce Métal, le contexte a changé, avec la remontée, dès 2004, des Cours des Matières Premières et, singulièrement, ceux de l'Uranium et ceux du Groupe du Platine.

Le Niger a alors retrouvé ce regain d'intérêt, qui s'est traduit par la signature de plusieurs Conventions Minières.



LE PM A CÔTÉ DE LA MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ainsi, le 5 Janvier 2009, après près de 18 mois d'intenses négociations, la France et le Niger ont convenu de conduire, ensemble, l'exploitation d'un des plus gros gisements d'Uranium au Monde, celui d'Imouraren.

Cet aboutissement heureux, Excellence Monsieur le Président de la République, témoin de votre volonté et de celle de votre Homologue, Son Excellence Monsieur MAMADOU TANDJA, de maintenir et de raffermir cette relation si privilégiée qui unit, si heureusement et depuis si longtemps, nos deux pays, singulièrement dans le Secteur spécifique des Industries Extractives.

Aussi, Monsieur le Président de la République, Le Niger fonde t-il un véritable espoir sur cette Richesse.

Cependant, plusieurs pays riches en Ressources Minières ou Pétrolières, notamment en Afrique, sont confrontés à des Défis importants de Lutte contre la Pauvreté et le Chômage des Jeunes, de consolidation de la Paix, de développement des Infrastructures, de modernisation de l'Agriculture, de transformation de leurs Productions, à travers l'Industrialisation.

C'est dire, qu'ils doivent chercher et déterminer, avec intelligence, tous les facteurs à même de faire de leurs Richesses, un véritable moteur de Croissance et de Développement et non pas une Malédiction, comme on a coutume de le dire et, hélas, de le constater dans certains cas.

Il s'agit, en clair et de manière plus spécifique, de faire de nos Ressources Minières et Pétrolières, un Levier stratégique face à ces différents Défis.

C'est dans le même esprit et

la même volonté affirmée, de créer de meilleures conditions de vie pour nos Populations ; cet esprit et cette volonté qui nous ont, notamment, conduit à mettre en place le Conseil National du Dialogue Politique (CNDP), que le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence MAMADOU TANDJA, a décidé de faire adhérer le Niger à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

Cet acte de haute portée Politique, est aussi fondamentalement Economique.

Politique, parce qu'il s'agit, pour nous, Gouvernants, face à la complexité de ce Secteur, de partager avec d'autres Acteurs de la Vie Publique, en l'occurrence, les Organisations de la Société Civile, nos prérogatives, notamment celles afférentes à la gestion des revenus qu'il génère.

En acceptant, volontairement, le Cadre de Concertation et d'Echange que constitue l'Initiative ITIE et l'ensemble des Normes qu'il édicte, notamment ses Principes et Critères, le Niger s'engage davantage dans la voie du renforcement de la Bonne Gouvernance et la Démocratie.

Nous nous sommes appropriés ce Mécanisme, lancé en 2002, à travers la création d'Organes Institutionnels chargés de sa mise en œuvre.

Le Comité National de Concertation, représenté ici par une partie de ses Membres et appuyé par le Secrétariat Permanent, constitue ce Cadre d'Echange et de Concertation que j'évoquais tantôt.

Le caractère tripartite, fondamentalement essentiel de l'ITIE, y est consacré. Y sont représentés, les Administrations, les

Organisations de la Société Civile, les Entreprises extractives et autres Groupes d'Acteurs, oeuvrant directement ou indirectement dans le domaine des Industries Extractives.

C'est dire, que le Gouvernement s'est résolument engagé dans cette dynamique de Transparence et de promotion de la Bonne Gouvernance, qui fait aujourd'hui du Niger, un modèle de Démocratie apaisée.

Monsieur le Président de la République Française,

Je disais plus haut, que la Transparence est une question Politique de Bonne Gouvernance.

Il est, en effet, dur de constater, à travers le Monde et singulièrement en Afrique, qu'il existe une forte corrélation entre la Carte des Conflits et celle des Zones à fortes potentialités en Ressources Minières et ou Pétrolières.

Il en résulte, que ces Ressources n'ont pas permis d'accélérer la Croissance Economique et Sociale de ces pays.

Ce paradoxe découle de la convoitise et de la compétition sans retenue, qui ont, de tous temps et en tous lieux, caractérisé l'exploitation de ces Richesses Naturelles et sont à la base de tous ces Conflits fratricides et dévastateurs, en Afrique et dans d'autres Régions du Globe.

Il convient alors, de dégager la responsabilité de tous les Acteurs directs et/ou indirects, intérieurs et/ou extérieurs, dans cette Malédiction entretenue.

Le Niger n'a pas connu ces Conflits et nous nous efforçons de les prévenir, en mettant en avant l'importance de la qualité de la Gouvernance, comme moyen de régulation de la compétition et de résolution des Conflits.

Mais, comme je le soulignais plus haut, la question de la Transparence des Industries Extractives est aussi hautement Economique et même Environnementale.

Aussi, nous ne pouvons assurer un Développement Durable et vaincre efficacement la Pauvreté, aussi longtemps que nous continuerons à exporter des Matières Premières à l'état brut, sans aucune transformation industrielle, même partielle ;

(suite page 5)

M. PETER EIGEN, PRÉSIDENT DU CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ITIE

## «Il est important que le gouvernement s'implique dans la mise en œuvre de l'ITIE»

«Je suis très heureux que nous soyons accueillis aujourd'hui ici au Niger. Nous voici tous réunis ensemble, chefs d'Etat, membres du gouvernement, représentants de grandes entreprises du secteur extractif et acteurs de la société civile autour d'une même table. La composition de notre groupe reflète très bien le caractère multipartite de l'Initiative de transparence dans les industries extractives.

Tous ensemble, nous partageons un intérêt commun : celui de la transposition de la norme mondiale qui est l'ITIE. L'ITIE n'est plus seulement une simple initiative, elle est devenue au fil du temps une véritable norme de référence appliquée à de nombreux pays et à laquelle de nombreuses entreprises et organisations de la société civile ont adhéré. L'ob-

jectif premier de l'ITIE est de garantir une gestion plus transparente des ressources naturelles. La méthode adoptée par l'ITIE consiste à rapprocher et à divulguer les paiements des entreprises du secteur extractif et les revenus des gouvernements des pays riches en ressources naturelles. Ce rapprochement permet de lutter contre la corruption, favorise la confiance des industriels et responsabilise les parties prenantes nationales et internationales.

Par là même, l'ITIE contribue à réduire la pauvreté et les conflits et à établir une gouvernance dans les pays riches en pétrole, gaz et minéraux. Le Niger dispose d'une importante richesse naturelle mais le pays n'en a pas toujours profité.

(Suite page 6)



M. PETER EIGEN, PRÉSIDENT DU CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ITIE

### «Nous attendons de nos partenaires la concrétisation de leurs engagements»

(Suite de la page 4). Aussi longtemps que nous exporterons le travail industriel, avec la main d'œuvre qui s'y rapporte, et que nous importerons les produits finis, avec la Vie Chère qui les accompagne ;

aussi longtemps que nous ne retiendrons pas la richesse produite avec nos Ressources Minières ou Pétrolières ;

aussi longtemps que nous polluerons notre Environnement et que nous dégraderons la base matérielle de notre Productivité, au profit de spéculations agricoles à vil prix, pilotées par le Marché International !

C'est pourquoi, sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence MAMADOU TANDJA, le Niger a choisi de diversifier ses Partenaires, de renforcer et de moderniser ses Institutions en charge du Secteur et d'associer davantage ses citoyens dans les processus de formation de Richesses, afin de mobiliser et de retenir des quantités substantielles de Revenus.

Mais, avec la Mondialisation Economique et ses avatars, en témoigne la Crise Financière actuelle, qui secoue les plus grandes Démocraties et impose à nos pays fragiles, d'énormes Défis, nous devons continuer à garder à l'esprit et agir pour une meilleure valorisation de nos Ressources.

Cela implique, pensons-nous, un véritable Partenariat, un Partenariat Gagnant – Gagnant, où les errements du passé doivent être évités.

24 pays ont adhéré à l'Initiative ITIE, dont 17 pays Africains, qui ont décidé de publier ce qu'ils reçoivent des Industries extractives. Il en est de même de ce que ces dernières paient aux Etats.

Le Niger va bientôt publier son Rapport ITIE, qui sera mis à la disposition du Public. Il va s'engager dans le processus de sa Validation, pour être un pays conforme à l'ITIE.

Pour ce faire, le Gouvernement a pris et prendra, si nécessaire, toutes les mesures devant permettre d'atteindre cet objectif, en Mars 2010.

Nous attendons cependant de nos Partenaires, dont les engagements à contribuer à la mise en œuvre de l'ITIE, remontent à la Conférence d'Oslo d'Octobre 2006, à la Conférence UE – Afrique de Lisbonne de Novembre 2007 et relayés par la Résolution des Nations Unies sur l'ITIE de Septembre 2008, qu'ils concrétisent leurs engagements.

C'est le lieu pour moi, Excellence Monsieur le Président de la République, de féliciter très chaleureusement la France, votre pays, qui vient de signer la toute première Convention d'Appui à la mise en œuvre du processus.

Le Niger, je le rappelle, a opté

pour l'Initiative ITIE. Mais, notre détermination à assurer une gestion transparente de nos Ressources, va au-delà de cette Initiative.

Nos Contrats, en effet, sont et seront attribués dans le strict respect de nos Lois et Règlements et les revenus qu'ils génèrent, seront utilisés dans l'intérêt bien compris de nos vaillantes populations.

Je voudrais, à cet égard et avec votre permission, citer ici, le Président de la République, Son Excellence MAMADOU TANDJA qui, dans sa réponse aux Vœux de Nouvel An du Corps Diplomatique, soulignait :

Je cite : «Notre volonté est de faire du Secteur Minier (et Pétrolier), un des leviers essentiels de cette Croissance que nous voulons soutenue, durable et partagée.

C'est pourquoi, les Ressources attendues de ce Secteur, seront consacrées prioritairement au développement de l'Agriculture, à la réalisation d'Investissements économiques productifs et aux Infrastructures, afin de consolider les bases de notre Economie.

La prise en compte, dans le Budget National, du Bonus de Signature du Contrat (pétrolier) d'exploitation du Bloc d'Agadem ..., traduit également notre souci de veiller à l'utilisation rationnelle et transparente de ces Ressources, et ce, en par-

faite harmonie avec notre engagement, en tant que partie prenante à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives" fin de citation.

C'est cela notre engagement !

Excellence Monsieur le Président de la République,

Je voudrais, avant de terminer, saluer la présence parmi nous, de M. EIGEN, Président de l'ITIE Internationale, qui a bien voulu nous honorer de sa présence, à l'occasion de cette Visite Officielle que vous nous faites l'amitié de nous rendre aujourd'hui.

Je saisis cette opportunité, pour lui adresser toutes nos félicitations, pour le dynamisme avec lequel il conduit l'Initiative, qui est en passe de devenir une Norme Internationale en matière de Transparence dans les Industries Extractives et bien d'autres Ressources Naturelles.

Je voudrais, enfin, porter à la connaissance de nos Concitoyens, que le Niger a été honoré à la 4<sup>ème</sup> Conférence Internationale de l'ITIE, qui s'est tenue à Doha en Février dernier, à travers notre élection au Conseil d'Administration de l' "Association ITIE Internationale".

Je vous remercie de votre très aimable attention, Excellence Monsieur le Président de la République./.

«Il est important que le gouvernement s'implique...»

(Suite de la page 5). Dans les régions d'exploitation, il y a le souci de l'environnement et la redistribution équitable des retombées de vente des ressources naturelles au développement local. Le gouvernement mais aussi les entreprises et les institutions internationales ont des responsabilités vis-à-vis des populations et leurs terres.

L'ITIE représente un mécanisme pour un dialogue plus efficace, un dialogue qui peut amener un climat de confiance. Ce climat de confiance est profitable à tous (entreprises, investisseurs, populations locales) et a également un effet bénéfique sur la sécurité de l'approvisionnement en énergie dont nous dépendons tous.

C'est exactement ce message que nous avons réitéré lors de la conférence mondiale de l'ITIE qui s'est tenue à Doha en février dernier. Cette rencontre fut un véritable succès et a marqué une étape historique dans le développement de l'ITIE. Elle a regroupé plus de 500 participants dont plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement provenant de 80 pays, qui ont réaffirmé leur volonté d'établir un véritable standard en matière de transparence des ressources.

Je suis très heureux de cette rencontre au Niger qui est pays particulièrement riche en uranium. L'entreprise AREVA qui est une structure majeure au sein de l'ITIE y est très bien implantée. Le pays est engagé sur une bonne voie et présente des résultats prometteurs. Le Niger s'est engagé à terminer la validation de l'ITIE au printemps 2010 au plus tard. Il est donc important que le gouvernement s'implique dans la mise en œuvre de l'ITIE pour que cette échéance soit respectée. De nombreux efforts restent encore à accomplir, mais nous nous engageons au secrétariat international de l'ITIE avec nos autres partenaires à soutenir les parties prenantes dans ce processus. Une fois encore monsieur le Premier ministre, je vous remercie de nous avoir convié au Niger afin de pouvoir discuter de la transparence des ressources, un intérêt que nous partageons tous ici en commun»

Script. : Seyni Issa

M. NICOLAS SARKOZY FACE AU COMITÉ NATIONAL ITIE

«Pour un partenariat gagnant-gagnant»



LE PRÉSIDENT NICOLAS SARKOZY LORS DE LA RENCONTRE AVEC LE COMITÉ NATIONAL ITIE NIGER

«L'Etat français, à travers le groupe AREVA, s'est engagé dans l'exploitation de la mine d'Imouraren pour plusieurs décennies. C'est donc un engagement lourd de la France. Au moins 35 ans ! C'est un investissement très important puisque la société AREVA va investir 1,2 milliards d'Euros. Mais qu'est-ce qui est important dans cette affaire ? C'est que l'Afrique n'ait pas le sentiment que ses ressources naturelles sont pillées et exploitées. C'est le sentiment de l'Afrique depuis tant d'années. C'est dû d'abord à une attitude qui n'a pas toujours été conforme à ce qu'elle aurait dû être de la part des anciennes puissances coloniales ; et puis c'est dû au fait que les matières premières -pour un certain nombre d'entre elles- obéissent virtuellement à des règles de marché. Je dis virtuellement parce qu'on fait porter au marché beaucoup de choses alors que pour certaines matières premières, le problème c'est que le marché ne fonctionne pas du fait du petit nombre d'intervenants, qu'il y ait énormément de spéculations et que partant, l'Afrique a pu avoir le sentiment, réel parfois, que ses ressources et richesses étaient exploitées. C'est un enjeu majeur puisque l'essentiel des ressources des pays africains vient de l'exploitation de ces matières premières.

En ce qui nous concerne, la France, par l'intermédiaire d'AREVA, et le Niger, nous voulons un partenariat stratégique. D'ailleurs la société AREVA va former 70 de vos compatriotes à propos de l'ouverture de cette nouvelle mine. Et toute la question du partage de la technologie, de la formation des élites africaines, nous sommes prêts à aller loin dans ce partenariat. C'est vraiment quelque chose qui est important. Deuxième

élément, nous devons défendre les intérêts de la France et vous vous défendez ceux du Niger. Mais nous pensons que dans un investissement à long terme, la seule pratique contractuelle possible, c'est celle du gagnant-gagnant. Si vous avez le sentiment de ne pas être payés au juste prix, alors monsieur le Premier ministre c'est une mauvaise affaire pour tout le monde. Il en ressortira des ressentiments, des malentendus et des aigreurs. C'est la raison pour laquelle nous avons fait un effort financier important pour l'exploitation de cette mine. Le Niger livre l'uranium à un prix bien supérieur au prix international. On dépasse les 80 dollars la livre alors que le prix mondial dépasse les 50 dollars et nous avons pu trouver des accords pour qu'une partie de l'uranium extrait soit vendue directement par le Niger. J'ajoute que dans la société qui est créée pour exploiter la mine d'Imouraren, le Niger détient environ 34 % des parts du capital. C'est bien ! On est donc là bien dans un partenariat stratégique. Et non pas simplement dans un rapport de fournisseur et client.

Enfin, le dernier point qui fait que je soutiens bien sûr cette initiative de transparence dans les industries extractives, les Nigériens doivent savoir : combien d'argent on paie ? Il n'y a pas de secret ; vous avez monsieur le Premier ministre parler de la transparence. Vous avez parfaitement bien fait de le faire, nous ne voulons pas de polémique. Combien d'argent vous donne-t-on ? Où va cet argent ? Comment est-il utilisé ? Ce sont des méthodes du 21<sup>e</sup> siècle. Vous dites aussi monsieur le Premier ministre qu'il faut de la concurrence. Nous on est les premiers en Afrique. La concurrence obligera nos entreprises à être les meilleures. Mais avant tout, je vous dis une chose : nous demandons les mêmes conditions ! D'autres arrivent et investissent en Afrique comme nous, c'est une très bonne nouvelle. Parce que comme tout le monde n'est pas aussi sentimental comme la France, si des grandes puissances investissent aujourd'hui en Afrique, c'est très bien, tant mieux ! Mais nous disons aussi attention à ne pas ré-endetter l'Afrique (...).

(Suite page 6)



UNE VUE DE LA RENCONTRE AVEC LE COMITÉ NATIONAL ITIE

M. NICOLAS SARKOZY FACE AU COMITÉ NATIONAL ITIE

## «Pour un partenariat gagnant-gagnant»



UNE VUE DE LA RENCONTRE AVEC LE COMITÉ NATIONAL ITIE

(Suite de la page 5). La transparence doit valoir pour tous les pays, mais pas simplement pour nous les anciennes puissances coloniales !

J'ai rencontré le Conseil national de dialogue politique (CNDP), le président de la République, les responsables de l'opposition, nous n'avons rien à cacher. Nous voulons partager cela. Naturellement pour que ça ne soit pas que du discours, le gouvernement français accordera une subvention de 140.000 Euros pour financer le plan d'action national au Comité national ITIE. Parce que devenir un pays conforme, c'est ça l'aspiration du Niger, c'est très bien ; on va même vous aider pour l'atteinte de la norme standard. Enfin, le but qu'on poursuit, c'est de développer l'économie, c'est la réduction de la pauvreté, c'est le développement. Je n'ai pas sous-estimé l'action qui est menée, c'est très bien d'être conforme mais ce n'est pas le but de tout ! Le but, c'est la lutte contre la pauvreté, c'est l'utilisation des ressources minières pour développer l'agriculture, pour améliorer la santé, pour trouver de l'eau, pour réduire la dépendance énergétique du Niger, et que sais-je encore ? Les besoins sont multiples, c'est cela le but. Être pays conforme, c'est un moyen ! Et je suis très content de tout ce qui s'est passé ces derniers mois monsieur le Premier ministre. Avant qu'on ne s'en occupe vraiment, les malentendus il y en avait. C'étaient des conversations, des discussions pas toujours faciles ! Mais ça a abouti à un vrai accord. Et j'ai le sentiment mes amis du Niger que vous êtes contents de cet accord ; nous

aussi on est content ! 35 ans, partenariat stratégique ; on a des tas de projets, la ligne de chemin de fer parce que sortir des millions de livres d'uranium, si on ne peut pas les transporter, c'est un problème. Donc le schéma sur le chemin de fer, on va y travailler très rapidement ; la mise aux normes de la route pour les camions, on va le faire (...). Je pense que ce qui compte c'est le concret. Il vaut mieux des projets moins importants mais qui voient le jour plutôt que des projets pharaoniques dont chacun sait bien qu'ils ne verront pas le jour.

Et vraiment avec le président Tandja, on s'est bien mis d'accord là-dessus. Vous voyez bien mesdames et messieurs l'état d'esprit, on veut tourner la page ; nous respectons la démocratie nigérienne, nous comprenons les efforts que vous faites pour sortir la population de la pauvreté. Nous on est là parce que bien sûr on a besoin de votre uranium, on est là parce qu'on a besoin de partenaire stratégique et le Niger c'est un partenaire stratégique absolument essentiel. Et je crois qu'on a trouvé le bon équilibre de cette initiative. (...)

Je ne pense pas qu'il y a eu beaucoup de présidents de la République française qui sont venus dans une enceinte pour dire voilà le contrat, voilà comment on va utiliser l'argent, voilà exactement les revenus qu'en tirera le Niger, voilà les contrats y compris international qu'on accepte, voilà la transparence totale. Moi je suis convaincu que c'est comme ça qu'on a des vrais amis et des vrais partenaires».

Script : Seyni Issa

RECHERCHES SUR LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

## Un recueil mis à la disposition du public par le ROTAB



LA TABLE DE SÉANCE LORS DE LA CÉRÉMONIE DE VERNISSAGE

Entreprendre des recherches dans le domaine des industries extractives au Niger est un travail très difficile tant les textes législatifs et réglementaires régissant le secteur sont nombreux et dispersés. C'est pour combler cette lacune que le Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB - Publiez Ce Que Vous Payez Niger) a publié un recueil des textes législatifs et réglementaires sur les industries extractives au Niger, avec l'appui financier de l'ONG SWISSAID basée à Niamey. Le recueil est volumineux de plus de 550 pages et résume l'essentiel du dispositif réglementant les industries extractives au Niger. Sa confection a nécessité plusieurs mois de travail de recherches. Le vernissage du document a eu lieu le 27 mars 2009 au siège du syndicat des agents des douanes, à Niamey. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur régional Afrique francophone de l'Initiative de transparence sur les industries extractives (ITIE), du secrétaire général du ministère des Mines et de l'Energie, du coordonnateur de l'ONG SWISSAID ainsi que de nombreux autres invités de la société civile.

Dans ses propos liminaires, Ali Idrissa, le coordonnateur du ROTAB, a déclaré que ce recueil est d'une grande importance dans un pays comme le Niger où les citoyens n'ont pas un accès facile à l'information, notamment dans le domaine des ressources extraites du sous-sol. Selon lui, le document vise à favoriser l'émergence d'une véritable prise de conscience citoyenne capable d'exiger, en toute connaissance de cause, des compagnies et des gouvernants la publication des revenus générés par les ressources naturelles, conformément à l'Initiative de transparence sur les industries ex-

tractives (ITIE), à laquelle le Niger a souscrit depuis le 17 mars 2005 à Londres. Après son intervention, le coordonnateur de SWIS-SAID Niger, le directeur Afrique francophone de l'ITIE et le secrétaire général du ministère des Mines et de l'Energie ont successivement pris la parole pour saluer et encourager l'initiative du ROTAB, visant à favoriser une meilleure connaissance de l'environnement réglementaire et juridique de l'industrie extractive au Niger. Ce travail documentaire du ROTAB permettra, selon eux, aux citoyens d'être mieux outillés pour un contrôle efficace de l'action publique dans le domaine des industries extractives.

Le coordonnateur de SWISSAID, Almoustapha Moumouni, a indiqué que son organisation est partie prenante de l'ITIE. «Au Niger, en plus des multiples appuis aux projets de développement communautaire, SWISSAID appuie les organisations de la société civile dans les domaines des droits humains et de l'éducation pour la citoyenneté, à savoir la participation et le contrôle citoyen de l'action publique», a déclaré Almoustapha Moumouni. «C'est pour permettre une meilleure connaissance des textes en la matière d'une part, et d'autre part, faciliter à chaque partie prenante de jouer pleinement son rôle, que nous avons jugé pertinent d'appuyer d'initiative du Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB), de regrouper les différents instruments juridiques qui régissent le secteur des industries extractives au Niger, sous forme de Recueil », a-t-il ajouté.

Le recueil sera mis à la disposition du grand public à travers les bibliothèques et les centres de documentation, entre autres.

**Le Niger membre du CA de l'ITIE**

Le secrétaire permanent de l'ITIE Niger M. Abdoul Aziz ASKIA est élu membre du Conseil d'Administration de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) à la dernière conférence internationale qui s'est tenue à DOHA (Qatar) du 16 au 18 février 2009. Notre compatriote occupera ce poste pour l'exercice 2009-2011. Cette conférence qui a regroupé plus de 500 participants de 80 pays qui a aussi décernés des prix dans les catégories suivantes : Prix Pays Adhérent de l'ITIE, Prix Organisation de la société civile partisane de l'ITIE, Prix Société partisane de l'ITIE et Prix Campagne de sensibilisation à l'ITIE.

**Découverte d'un site d'orpaillage à Torodi**

Un nouveau site aurifère a été découvert dans le canton de Torodi. Plus précisément dans un village à environ 75km de la commune rurale de Torodi. La découverte remonte au mois de mars dernier et a aussitôt provoqué une véritable ruée. Des orpailleurs venus d'horizons divers ont pris d'assaut le site dans l'espoir de faire fortune. Comme à Komabangou et au niveau du site d'orpaillage de la commune rurale de Gothèye, cette nouvelle découverte a métamorphosé le village et ses environs, avec l'apparition de nouveaux phénomènes comme la prostitution, la vente de boissons alcoolisées, etc. L'endroit est transformé en un véritable champ de puits creusés par les orpailleurs à la recherche du précieux métal. Des prospections ont-elles été menées par les techniciens du ministère des Mines et de l'Energie pour déterminer la teneur du sous-sol en or ? Pour sûr, ce nouveau site se trouve dans la bande du Liptako réputée contenir beaucoup d'or. Tous les sites aurifères découverts et exploités jusqu'ici de manière artisanale ou industrielle dans le pays sont situés dans cette bande. Il faut songer à organiser rapidement la pratique de l'orpaillage au niveau de cette nouvelle mine d'or de Torodi, pour permettre à l'Etat de tirer profit de l'activité. Nous y revenons plus amplement !

**La société civile burkinabè prend le train**

Du 2 au 4 avril derniers s'est déroulé à Ouagadougou, au Burkina Faso, un atelier de formation sur la mise en œuvre de l'ITIE et la campagne «Publiez ce que vous payez», à l'initiative de l'Organisation pour le renforcement des capacités de développement (ORCADE), une ONG locale basée à Ouaga. La session a regroupé des maires provenant de toutes les régions du Burkina Faso, des acteurs de la société civile locale, des journalistes ainsi que des participants venus de la Guinée Conakry, du Mali et du Niger. Elle a permis d'informer les participants sur les enjeux de l'ITIE et sur le rôle attendu de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative à laquelle l'Etat burkinabè a récemment adhéré. Le Burkina Faso est entré dans le cercle des pays africains producteurs d'or il n'y a pas longtemps, avec l'arrivée de compagnies canadiennes. C'est pourquoi les acteurs de la société civile de ce pays ont senti la nécessité de se mobiliser pour faire en sorte que les revenus générés par cette ressource soient gérés dans la transparence et au profit de l'ensemble de la population. Le lancement officiel de la campagne internationale «Publiez Ce Que Vous Payez» est intervenu le 11 avril dernier à Ouagadougou.

## Evaluation de l'Etude d'impact environnemental du projet de raffinerie de pétrole de Zinder

Du 25 au 27 mars 2009 s'est tenu à Zinder l'atelier d'évaluation d'étude d'impact environnemental du projet de raffinerie de pétrole, à Oléléwa, dans le département de Tanout. La journée du 25 mars 2009 a été consacrée à une audience publique avec la population de Oléléwa. Malheureusement, certains représentants de la société civile à savoir ceux du ROTAB et du CODDAE n'ont pas pu assister à cette activité parce que les organisateurs n'ont pas pris les dispositions nécessaires pour rendre effective leur participation.

Les travaux d'évaluation de l'étude ont débuté le jeudi 26 mars 2009 dans l'amphithéâtre de l'ENSP de Zinder. L'ouverture a été présidée par le conseiller du ministre de l'Environnement, le colonel des Eaux et Forêts Sani Maazou, qui a tenu à rappeler aux participants la lourde mission qui leurs attend. Selon lui, évaluer une étude d'impact environnemental n'est pas chose facile car c'est une activité d'intérêt national qui requiert le respect des différentes Conventions en matière de protection de l'environnement ratifiées par le Niger.

Plusieurs exposés ont marqué la journée dont celui du directeur des hydrocarbures sur la présentation du projet qui alimentera l'ensemble du Niger avec une production journalière estimée à 20.000 barils, soit un million de tonnes par an. Il a ensuite informé les participants sur les engagements essentiels de l'Etat dans les clauses avec la compagnie chinoise CNPC : il s'agit de :

- la mise à disposition du terrain

pour implanter la raffinerie,

- la création d'un guichet unique pour faciliter les formalités administratives

- l'octroi des avantages prévus par le code des investissements, etc.

Après cet exposé, les participants ont suivi la communication tant attendue portant sur l'étude d'impact environnemental effectuée par un cabinet chinois. Mais c'était la déception dans les rangs notamment des acteurs de la société civile et des techniciens à cause notamment de la mauvaise qualité de l'étude et de sa présentation. Des manquements graves ont été observés à la suite de la projection par le consultant indépendant recruté par la CNPC. La plupart par des lois et des normes citées dans l'étude sont chinoises. Ce qui, aux yeux des participants, était inconcevable. Le Niger dispose quand même de ses propres lois et normes en matière de protection et de respect de l'environnement. Ne pas citer ces textes dans le cadre d'une étude portant sur un projet à mettre en œuvre sur le territoire nigérien apparaît comme un véritable scandale. Mais cette omission délibérée des textes nigériens n'est pas surprenante, quand on apprend qu'aucun technicien nigérien n'a participé de près ou de loin à la réalisation de l'étude. La faute incombe certainement à l'Etat qui a laissé le soin à une compagnie commerciale étrangère de mener seule le travail. Alors qu'il pouvait imposer à la compagnie des compétences locales pour éviter le bûlage de l'étude.

Issa Garba

## Communiqué de la Campagne «Publiez Ce Que Vous Payez»

PCQVP est extrêmement préoccupé par l'arrestation il y a quelques jours de Abibou Garba, Directeur Général de la Télévision et Radio Dounia et Président de l'Association des Radios et Télévisions Indépendantes (ARTI), une organisation membre de PCQVP Niger<sup>1</sup> (ROTAB). M. Garba a été arrêté le 1er avril ainsi qu'Idi Abdou, un militant de la société civile, interpellé lui le 31 mars pour "diffamation" et "propagation de fausses nouvelles".

Leur arrestation fait suite à la diffusion d'un débat télévisé sur Dounia au sujet de la visite récente du président français Nicolas Sarkozy au Niger et du contrat entre le groupe nucléaire français AREVA et le gouvernement nigérien sur l'exploitation d'une mine d'uranium à Imouraren. Idi Abdou, l'un des intervenants au débat, avait qualifié la visite du président français "d'escalade technique" et le contrat entre AREVA et le gouvernement nigérien de "pillage des ressources du Niger". Les deux hommes ont été remis en liberté provisoire le 2 avril. Le chef d'inculpation de diffamation a été

abandonné, mais leur inculpation pour propagation de fausses nouvelles est maintenue.

En tant que pays adhérent à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives<sup>2</sup> (ITIE) et membre de son Conseil International, le Niger a l'obligation de garantir la pleine participation de la société civile à la gestion des richesses découlant de l'exploitation des ressources naturelles du pays.

PCQVP reste attentif à cette situation et souligne le droit de la société civile de s'exprimer librement sur des questions liées à l'exploitation et la gestion des ressources minières de leur pays.

<sup>1</sup> La coalition nationale PCQVP Niger est le Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB).

<sup>2</sup> Le Niger a adhéré aux principes de l'ITIE en mars 2005 et a officiellement lancé le processus de mise en œuvre de l'initiative en septembre 2006.

BRUNO CHAREYRON, INGÉNIEUR EN PHYSIQUE NUCLÉAIRE, DIRECTEUR DU LABORATOIRE DE LA CRIIRAD

## «Sur le problème de la radioactivité à Arlit et Akokan»

Bruno Chareyron, directeur du laboratoire de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD) basée en France, a conjointement animé avec d'autres personnes ressources locales un atelier de formation sur les problèmes liés à l'extraction de l'uranium au profit des élus locaux de la région d'Agadez du 6 au 7 avril 2009. En partance pour la France, il a animé une conférence de presse à Niamey le 10 avril, au Centre de documentation de l'ANDDH. En marge de cette activité, Transparence l'a rencontré. Entretien.

**Transparence : Présentez-nous la CRIIRAD dont vous dirigez le laboratoire ?**

**Bruno Chareyron :** La CRIIRAD signifie Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité. C'est une ONG à but non lucratif créée en France en 1986, suite à l'accident de Tchernobyl. Puisqu'à l'époque l'Etat nous a mentis ; il nous a fait croire qu'il n'y avait pas de contamination radioactive en France. Et un groupe de citoyens a souhaité faire ses propres mesures de radioactivité. Ils ont créé une ONG, embauché des scientifiques, créé un laboratoire de mesures indépendantes et on a pu démontrer que la France a vraiment été contaminée par Tchernobyl. Donc, depuis cette époque, c'était plus de 20 ans maintenant, le laboratoire de la CRIIRAD fait des mesures indépendantes de radioactivité ; des mesures indépendantes des Etats, des industriels, des partis politiques. Cette indépendance nous est garantie par nos statuts et par le fait qu'à peu près un tiers de notre budget provient des cotisations de nos adhérents, c'est-à-dire des citoyens, ce qui veut que la CRIIRAD continue à faire des mesures indépendantes. Et les deux autres tiers proviennent de prestations, d'analyses et d'expertises qu'on fait pour des collectivités locales en France (des villes, des conseils régionaux, des conseils généraux) ou pour d'autres ONG. On a beaucoup travaillé sur l'impact des mines d'uranium en France à partir des années 1990 parce qu'en France on a environ 210 anciennes mines d'uranium, qui sont toutes fermées aujourd'hui mais la contamination radioactive est toujours là, que ça soit dans l'eau, dans l'air ou les sols. En France, nous avons contrôlé à peu près 20 mines et à chaque fois, on a trouvé des problèmes : dispersion de stériles radioactifs dans l'environnement, pollution radioactive de l'eau, pollution radioactive de l'air, etc.

**Comment êtes-vous arrivés pour la première fois au Niger ?**

En 2001, l'ONG Aghir'Iman a commencé à se poser des questions sur l'impact des activités minières à Arlit et

Akokan sur la population et les animaux. Elle a entendu parler de la CRIIRAD et nous a contactés en 2002. Il nous fallu un an pour organiser la mission de contrôle, de descente 2003, avec Sherpa. Et depuis 2003, on travaille avec Aghir'Iman et on a fait une série de mesures, qui ont abouti à des constatations de problèmes : la présence de ferrailles contaminées dans les rues d'Arilit et d'Akokan, la pollution radioactive des eaux souterraines dans certains puits, des eaux qui sont consommées par les populations ou les travailleurs. Avec des concentrations en uranium qui dépassent dans certains puits d'un facteur 10 les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Par exemple en 2007, on avait montré qu'il y avait de tels stériles devant l'hôpital de la Cominak, à Akokan, avec un niveau de radioactivité 100 fois supérieur à la normale sur la piste. Autre problème, c'est la pollution de l'air, à la fois les poussières radioactives qui sont liées aux mines et aux usines ; les tas de minerais d'uranium par exemple sont à l'air libre, donc le vent peut disperser les poussières d'uranium ; le problème du gaz radioactif, le radon, qui est sorti en permanence à partir des bouches d'aéragage qui permettent de ventiler les galeries souterraines de la Cominak. Et d'ailleurs certaines mesures d'AREVA montrent qu'à cause de ce gaz, certains groupes de populations à Akokan dépassent les limites de doses annuelles admissibles. Bien qu'au niveau du public, AREVA laisse penser que tout est bien, il n'y a pas de problème, ce qui n'est pas vrai ! On a aussi constaté que les 30 millions de tonnes de résidus radioactifs qui sont produits par les usines de Somair et Cominak sont à l'air libre ; ça veut dire qu'il n'y a pas de confinement de la radioactivité, le vent peut disperser le radon et les poussières, etc. Donc voilà un peu tous les problèmes qu'on a constatés. Et face à tous ces problèmes et en particulier à cause des nouveaux projets dont Imouraren, l'Association des municipalités du nord Niger qu'on a rencontrée à Paris l'année dernière dans les locaux du Conseil général des Côtes d'Armor a souhaité que la CRIIRAD



BRUNO CHAREYRON

et Aghir'Iman puissent donner des informations aux élus du nord Niger. Donc grâce au soutien financier de l'AMN, du Conseil général des Côtes d'Armor dans le cadre de sa coopération décentralisée avec les mairies de la région d'Agadez, du soutien financier du Cogérat, de la participation financière d'Aghir'Iman et de la CRIIRAD, on a pu organiser à Agadez, le lundi 06 et mardi 7 avril derniers, cette formation qui a regroupé une soixantaine de participants dont des secrétaires généraux, des maires et des représentants de la société civile. Les formateurs étaient la CRIIRAD, Aghir'Iman, un représentant du BEEI et un représentant du service régional des mines. Voilà l'objet de notre séjour à Agadez. Evidemment, en rentrant sur la France, nous avons souhaité rencontrer les représentants de la société civile à Niamey et échanger pour voir dans quelle mesure on peut unir nos forces pour veiller à ce que la protection des populations soit mieux prise en compte à Arlit, Akokan mais aussi à Imouraren, à Ingall sur le gisement d'Azelik. Et dans ce cadre, nous sommes entrés en possession d'un exemplaire de l'étude d'impacts environnemental du gisement d'Imouraren que nous allons analyser en France.

**Avez-vous rencontré des responsables d'AREVA lors de votre première mission dans la zone ?**

Nous n'avons pas souhaité rencontrer les responsables d'AREVA à cette phase du travail puisque pour nous il s'agissait de contrôler l'environnement. Et non pas l'intérieur des usines ou l'intérieur des mines. Donc pour contrôler l'environ-

nement, on n'a pas besoin de demander l'autorisation des sociétés minières.

**Quelle est la dose radioactive admise par l'OMS et comment se présente la situation des populations des zones d'extraction où vous avez effectué des mesures ?**

D'abord ce qu'il faut bien préciser, on est dans le domaine de ce qu'on appelle les très faibles doses. C'est-à-dire ce ne sont pas des doses qui créent un effet immédiatement. Ce sont des faibles contaminations qui à la longue augmentent les risques pour la population. Dans ce domaine, la Commission internationale de protection radiologique, qui est un organisme international, considère que toute dose supplémentaire augmente les risques de cancers mortels. Or à Arlit et Akokan, nous avons constaté qu'il y a de très nombreuses situations qui font que les gens reçoivent des doses de radioactivité anormales, à cause des ferrailles contaminées, des stériles radioactifs qui sont dans les rues, à cause de l'eau qui est contaminée, à cause de l'air qui est en partie contaminé, etc.

Pour calculer l'ensemble de ces doses, c'est un travail d'expertise qui est très compliqué. Ce que nous pouvons dire, c'est que si on utilise nos propres mesures plus celles d'AREVA et des laboratoires que AREVA a payés pour faire des expertises, si on prend l'ensemble de ces données, on peut montrer qu'à Arlit et Akokan, certains groupes de populations dépassent la dose maximale annuelle admissible qui est de 1 milliSievert.

(Suite page 12)

# Les actes des rencontres internationales

La fin 2008 et ce début d'année 2009 ont été marqués par des rencontres internationales sur l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et la Campagne mondiale Publiez Ce Que Vous Payez. Le ROTAB a pris part activement à certaines de ces rencontres qui ont été sanctionnées par des décisions importantes. Nous publions ici les déclarations finales.

## DECLARATION DES MEMBRES DES PARTIES PRENANTES A L'ITIE

Nous, membres des parties prenantes des pays candidats à la mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans gestion des industries extractives ayant pris part au séminaire de formation du 15 au 20 décembre 2008 à Berlin. Relevant que l'initiative pour la transparence dans la gestion des industries extractives rencontre des difficultés multiples dans sa mise en œuvre. Considérant que le manque ou la mise à disposition des moyens financiers et matériels constitue l'obstacle majeur dans la poursuite de sa mise en œuvre.

Etant donné que la mise à disposition des ressources par les gouvernements et la communauté internationale. Etant donné que la mise à disposition des moyens pourrait remettre en cause la célérité des par-



LECTURE DE LA DÉCLARATION PAR UN PARTICIPANT

ties prenantes à réaliser les activités prévues dans les plans de validation,

### Recommandons :

Aux gouvernements des pays candidats :

- De libérer les moyens financiers indispensables à la réalisation des activités relatives à la mise en œuvre des principes et critères de l'initiative pour la transparence dans la gestion des industries ex-

tractives

- De lever les différents obstacles institutionnels qui empêchent la réalisation des activités

- D'assurer la sécurité de tous les membres des différentes structures de mise en œuvre de l'initiative dans leur pays.

### A la Banque Mondiale

- De disponibiliser les moyens financiers mis à sa disposition pour la mise en œuvre de l'Initiative dans les différents pays candidats

- d'alléger ses mécanismes afin de ne point compromettre la mise en œuvre de l'initiative

### Au comité international

- De faciliter la mise en œuvre de l'initiative par la mise à disposition des moyens financiers et matériels indispensables

- De revoir l'échéance de validation en fonction de la mise à disposition des moyens.

Berlin, le 19 décembre 2008

## Soutien du Dr. Cobus de Swardt, D.G de Transparency International

Transparency International, l'organisation globale de la société civile qui mène le combat contre la corruption, soutient l'approche multi partenariale de l'ITIE, aspire à son expansion géographique et au succès de sa mise en œuvre. Sa déclaration.

L'Initiative de Transparence des Industries Extractives a rassemblé des individus qui ne s'étaient jamais parlé auparavant, ni n'avaient traité ensemble des sujets de transparence. Gouvernements, entreprises, investisseurs, organisations de la société civile, sont désormais autour de la table, et pas seulement à Doha mais aussi dans 25 pays candidats sur trois continents. Le travail de l'ITIE dépend de nom-

breux acteurs – gouvernements, entreprises et société civile. On ne saurait tenir une seule entité pour responsable des problèmes de transparence dans les industries extractives. Ni les entreprises ni les gouvernements ne peuvent porter la responsabilité exclusive des difficultés résultant de transactions complexes sur des ressources de grande valeur. En plus d'une responsabilité globale, chaque acteur a sa pro-



LA DÉLÉGATION DU NIGER À LA RENCONTRE DE DOHA

pre responsabilité. Les gouvernements des pays producteurs

doivent publier leurs revenus en provenance des industries extractives. Les entreprises doivent publier suffisamment d'informations financières et techniques pays par pays. Lorsque les sociétés et les gouvernements travaillent ensemble pour la publication d'informations, ils partagent leur pouvoir avec la société civile. Cette responsabilité tripartite est reflétée par une égalité de droits de vote au conseil de l'ITIE, telle qu'elle vient d'être décidée lundi. Elle doit se refléter tout autant au niveau de chaque pays, ce qui n'est pas toujours le cas. Nous devons bien comprendre que l'ITIE ne se réduit pas à une négociation contractuelle, où seuls des dirigeants officiels et des cadres d'entreprises seraient autour de la table. La spécificité de l'ITIE réside dans le travail d'une société civile pourvue de droits suffisants et d'une protection convenable pour ses militants. Seule la société ci-

### SOCIÉTÉ DES MINES D'AZELIK

## Les jeunes cadres formés à couteau tiré avec la direction

La direction de la Société des Mines d'Azelik (SOMINA) qui exploite l'uranium dans la commune d'Ingali n'arrive pas à accorder son violon avec les jeunes cadres nigériens qu'elle a envoyés en Chine pour une formation complémentaire de trois mois. La pomme de discorde réside dans le contrat d'embauche. Au nombre de 44, ces jeunes nigériens qui ont rempli toutes les clauses de la formation aussi bien sur place qu'en Chine sont de retour au pays depuis janvier dernier. Malheureusement, leur recrutement tarde à se concrétiser faute d'une entente sur le traitement salarial et les accessoires. La direction de la Société leur propose un salaire

de base de moins de 180.000 francs CFA, sans leur fournir la moindre information sur le volume des différentes indemnités qu'ils doivent normalement percevoir, liées au statut de cadre et aux conditions dans lesquelles ils vont évoluer sur le terrain. Trouvant cette proposition salariale dérisoire comparée à ce qui se pratique au niveau des autres compagnies intervenant dans le domaine de l'uranium, les jeunes gens formés ont tout simplement refusé de signer le contrat d'embauche, estimant que celui doit être préalablement négocié mais non imposé. Jusqu'en fin mars, les concernés étaient en contact avec la direction de la SOMINA, par l'entremise d'échange de corres-

pondances. Mais depuis le début de ce mois d'avril, la direction a rompu tout contact, cherchant à briser la cohésion du groupe. Elle est finalement parvenue à faire fléchir quatre personnes dans le groupe. Mais les autres résistent, sûrs d'être dans leur bon droit de négocier un traitement salarial à la hauteur des risques sanitaires liés au travail qui les attend. Si elle perdure, cette situation risquerait de compromettre le respect de son programme par la Société, qui tient à ces jeunes cadres qu'elle a formés à grand frais. Nous y reviendrons plus amplement dans notre prochaine livraison.

S. I

# Les actes des rencontres internationales

## Déclaration de Publiez Ce Que Vous Payez à l'Union Africaine

Nous, représentants d'organisations de la société civile africaines membres de Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), une campagne mondiale pour la gestion transparente et responsable des revenus gaziers, miniers et pétroliers, sommes extrêmement préoccupés par les menaces croissantes à l'égard des militants anti-corruption et de la transparence en Afrique.

Ces dernières années, les actes de harcèlement et d'intimidation à l'encontre des leaders de la société civile se sont multipliés dans de nombreux pays africains notamment en Angola, au Congo Brazzaville, en République Démocratique du Congo, au Gabon, en Guinée Equatoriale, au Niger et au Nigeria.

Récemment, des militants gabonais, dont les membres de Publiez Ce Que Vous Payez Gabon Marc Ona et Georges Mpage, ont été la cible d'intimidations des autorités gabonaises ayant conduit à leur arrestation et mise en examen. La mobilisation et la solidarité internationales ont permis leur remise en liberté provisoire mais ils restent passibles de poursuites judiciaires. Par ailleurs, des dizaines de militants dans toute l'Afrique sont l'objet de harcèlement, de persécutions et de menaces con-

tre leurs personnes en raison de leur travail en faveur de la transparence. Les militants de la transparence travaillent souvent dans un environnement hostile pour promouvoir davantage de transparence et une amélioration de la gouvernance des industries minières, gazières et pétrolières. Ils soulèvent des questions légitimes sur la gestion des ressources afin que celles-ci bénéficient à l'ensemble des citoyens africains.

L'engagement des militants reflète les aspirations des gouvernements africains à se conformer aux normes internationales en matière de transparence et de lutte contre la corruption. 17 pays africains mettent actuellement en oeuvre l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) et bien davantage ont manifesté leur volonté d'y adhérer. Cependant, la mise en oeuvre de cette initiative par les pays africains et la qualité de leur engagement sont remises en cause par les violations répétées du droit de la société civile de s'exprimer sur les questions de corruption et de mauvaise gestion des ressources et de participer au débat public sur la transparence. La répression des militants est en outre contraire aux obligations nationales et internationales des gouvernements

africains notamment en vertu de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Nous saluons la décision de l'Union Africaine de soutenir l'ITIE et de s'engager à promouvoir l'initiative dans le cadre de la Stratégie et du Plan d'Action Conjoint Afrique - Union Européenne adoptés à Lisbonne en décembre 2007.

Nous sommes convaincus que la société civile a un rôle important à jouer dans la mise en oeuvre effective des mécanismes et instruments de gouvernance et de lutte contre la corruption régionaux, tels que le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs et la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption. Nous nous engageons également à plaider en faveur d'instruments internationaux innovants tels que l'ITIE.

Nous entendons dénoncer la gestion opaque des ressources extractives et la corruption sous toutes ses formes et plaider pour une distribution équitable et juste des richesses qui contribue au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Nous sommes déterminés à

Oxfam, ou Trans-parency International, qui est à la fois globale et locale. Pour ce qui nous concerne, nos efforts complètent ceux de l'ITIE et nous allons poursuivre notre travail sur les pays producteurs dans des coalitions ou des partenariats comme celui avec Revenue Watch Institute, ainsi que sur les entreprises qui seront revues avec une méthode renouvelée dans la prochaine édition de notre rapport sur la transparence des revenus du pétrole et du gaz. Avec l'élection de notre candidat Eduardo Bohorquez au conseil de l'ITIE, notre voix et notre contribution à ce mouvement multi partenarial, ainsi que la voix et la contribution de la société civile, ont gagné en importance.

L'ITIE doit réussir. Les deux prochaines années seront décisives, et l'ITIE peut compter sur le soutien entier de Trans-parency International. Tous ensemble, gouvernements, entreprises et organisations de la société civile, à travers une gestion transparente des ressources, nous pouvons mettre fin à l'un des paradoxes les plus tragiques de notre temps: "pays riches, peuples pauvres".

prôner une culture de reddition de comptes dans les pays africains et la participation effective d'une société civile indépendante à la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance.

Nous exhortons par conséquent l'Union Africaine à:

- Promouvoir une collaboration étroite et ouverte entre les gouvernements, les organisations de la société civile et le secteur privé en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption;

- Renforcer le dialogue politique entre les gouvernements africains en vue de consolider la démocratie, la bonne gouvernance, la transparence et la lutte contre la corruption sous toutes ses formes;

- Encourager l'accès à l'information sur les revenus publics, en particulier ceux de l'exploitation du pétrole, du gaz et des minerais et susciter un débat public sur l'utilisation de ces revenus;

- Mettre en place des mécanismes de sécurité et de protection des militants de la société civile victimes ou menacés de harcèlement, en concertation avec la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples;

- Prendre acte de son soutien à l'ITIE et promouvoir ses principes au sein de structures appropriées de l'Union Africaine afin d'améliorer la gouvernance et favoriser une gestion responsable des fonds publics;

- Encourager tous les pays africains riches en ressources naturelles à adhérer à l'ITIE et aider les pays candidats à parvenir au statut de pays conformes dans les délais impartis;

- S'engager à impliquer la société civile africaine dans la mise en oeuvre de la stratégie conjointe Afrique - Union Européenne et en particulier sur les questions de transparence et de responsabilité publique.

PCQVP Cameroun  
PCQVP République du Congo  
PCQVP République Démocratique du Congo  
PCQVP Gabon  
PCQVP Ghana  
PCQVP Guinée Bissau  
PCQVP Côte d'Ivoire  
PCQVP Libéria  
PCQVP Mali  
PCQVP Mauritanie  
PCQVP Mozambique  
PCQVP Niger  
PCQVP Nigeria  
PCQVP Ouganda  
National Advocacy Coalition on Extractives, Sierra Leone  
PCQVP Tchad  
PCQVP Zambie

## Soutien du Dr. Cobus de Swardt

vile peut demander des comptes aux dirigeants politiques, ce qui accélère alors le processus de l'ITIE et produit la transparence des revenus. Il est clair que la société civile ne doit pas être un élément supplétif, mais un partenaire à part entière. Ce pour quoi nous nous battons, ce n'est pas la transparence pour la transparence, mais la transparence pour rendre le pouvoir à la société civile et susciter un changement dans la vie des populations. Pourquoi cela? Parce que la population a le droit et le besoin de savoir comment sa richesse souterraine est utilisée, exactement comme les actionnaires d'une entreprise ont le droit de savoir comment leur argent est utilisé. Si les citoyens ne disposent pas de cette information toute simple, ils ne peuvent demander de comptes à leurs dirigeants politiques. Ils ne peuvent en demander aux hommes publics qui ont la charge de cette ressource d'une valeur inestimable. En demandant des comptes à ces dirigeants, nous permettons le fonctionnement d'un processus politique, et nous brisons ce mo-

nopole de quelques-uns qui explique en grande partie la malediction de la ressource. L'ITIE doit être présente dans toutes les régions productrices les plus importantes du monde. Des progrès significatifs ont été réalisés en Asie Centrale et en Afrique, et les gouvernements concernés doivent en être félicités, mais il reste bien plus à faire au Moyen-Orient, en Amérique Latine et dans les pays de l'OCDE. La mise en oeuvre de l'ITIE par les pays de l'OCDE est d'une importance particulière pour le succès durable de l'ITIE, et aucun pays ne devrait s'en exempter. Nous nous réjouissons de la candidature norvégienne et lançons un appel pressant aux autres pays riches en ressources souterraines dans l'OCDE, pour qu'ils envisagent sérieusement de suivre cet exemple. Les organisations de la société civile ont un rôle crucial. C'est évident au niveau de chaque pays, car sans ces organisations, aucune mise en oeuvre sérieuse ne peut être envisagée. C'est vrai aussi des ONG internationales, ou des coalitions, comme Publiez Ce Que Vous Payez, Revenue Watch Institute, Secours Catholique,

# Qu'est-ce que la validation ITIE?

La validation est le mécanisme de garantie de la qualité de l'ITIE et représente un élément essentiel de la méthodologie de l'ITIE. La validation remplit deux fonctions décisives. En premier lieu, elle favorise le dialogue et l'apprentissage au niveau national. De plus, elle préserve la marque ITIE en soumettant tous les pays exécutants de l'ITIE à la même norme globale.

La validation ne constitue pas un audit. Elle ne reprend pas le travail de divulgation et de réconciliation entrepris pour dresser les rapports ITIE. La validation a des objectifs plus généraux: elle évalue la mise en œuvre de l'ITIE en consultation avec les parties prenantes, elle vérifie les réussites par rapport aux normes globales de l'ITIE, et elle identifie les opportunités pour renforcer le processus ITIE à l'avenir. Le Conseil d'administration de l'ITIE se sert des rapports de Validation pour déterminer si un pays va bénéficier du statut de Candidat ou de Conforme. Il existe actuellement 23 Pays Candidats. Ces pays ont complété les quatre étapes de la "phase de signature" et sont à des stades différents de la mise en œuvre de l'ITIE. L'ITIE exige que ces Candidats terminent une Validation dans un délai de deux ans afin d'évaluer s'ils sont Conformés à l'ITIE. (Voir les pages sur les pays pour vérifier le Délai de Validation pour chaque Pays Candidat de l'ITIE). À travers la Validation, les pays qui démontrent leur conformité à l'ITIE (ou démontrent des progrès substantifs dans cette direction) bénéficieront d'une reconnaissance internationale de leurs efforts et réussites. Si la Validation n'est pas terminée, ou si la validation montre qu'il n'y a pas eu de progrès significatif vers l'objectif de la Conformité à l'ITIE, le Conseil d'administration de l'ITIE révoquera le statut de Candidat de ce pays. Pour plus d'informations sur les règles relatives au délai de deux ans, veuillez con-

sulter la Note de politique numéro 3 de l'ITIE. Le Secrétariat de l'ITIE travaille actuellement avec tous les Pays Candidats pour les soutenir et leur faire prendre conscience de l'importance de la Validation.

## Comment fonctionne la Validation ?

Le Processus de Validation est mené au niveau national et supervisé par le groupe multi-actionnaire national. La méthodologie de la Validation est présentée dans le Guide de validation de l'ITIE. La première étape est la nomination du Valideur par le groupe multi-actionnaire. Le Conseil d'administration de l'ITIE a approuvé une liste des Valideurs ITIE accrédités, et a publié une note de conseil sur la sélection d'un Valideur à destination des pays exécutants (voir Note de politique numéro 2). Le Valideur sélectionné basera ensuite son travail sur trois documents clés. Ils sont:

- Le Plan de travail du pays
- La Grille de Validation et les Outils d'évaluation des indicateurs, et
- Les Formulaires des entreprises

Sur la base de ces documents, le Valideur se réunit avec le groupe multi-actionnaire, l'organisation engagée pour réconcilier les chiffres divulgués par les entreprises et le gouvernement, et les autres parties prenantes clés (y compris les entreprises et les groupes de la société civile ne faisant pas partie du groupe

multi-actionnaire). Sur la base de ces informations, le Valideur rédige un rapport contenant:

- Un court récit du progrès par rapport au Plan de travail du pays
- Un court récit du progrès par rapport aux indicateurs de la Grille de Validation
- La Grille de Validation complétée
- Un récit de la mise en œuvre par les entreprises
- Les Formulaires des entreprises réunies
- Une évaluation générale de la mise en œuvre de l'ITIE: un pays est-il candidat, conforme, ou n'a-t-il fait aucun progrès significatif ?

Ce rapport est envoyé d'abord au groupe multi-actionnaire, au gouvernement et au Conseil d'administration de l'ITIE. Si ces groupes se déclarent satisfaits du Rapport de Validation, il est publié, et ses conclusions et suggestions mises en œuvre. S'il existe un désaccord au sujet du processus de validation, il est traité d'abord au niveau local. Le Conseil d'administration de l'ITIE n'est sollicité qu'en cas de dispute sérieuse.

## BRUNO CHAREYRON, INGÉNIEUR EN PHYSIQUE NUCLÉAIRE, DIRECTEUR DU LABORATOIRE DE LA CRIIRAD

(Suite de la page 9). A partir de là, ce qu'on peut dire c'est que cette contamination de l'eau, de l'air, des sols, etc., peut et va très probablement induire sur le long terme des effets sanitaires, qui peuvent être en termes de cancers, de malformations génétiques, mais aussi des problèmes sur le système cardiovasculaire, le cerveau, sur l'ensemble de l'être humain. Parce que les radiations Alpha, Beta et Gamma, qui sont émises par l'uranium et les 13 autres substances radioactives qui lui sont associées (le radium, le polonium, le radon...) ont une énergie extrêmement importante qui fait qu'en traversant notre corps, ces radiations peuvent créer des lésions dans les cellules, rendre ces cellules « folles » ; et petit à petit si ces cellules ne sont pas détruites par notre système immunitaire, elles peuvent aboutir à des problèmes de type cancers et autres. Donc ce que nous demandons, c'est de ne pas attendre que des études épidémiologiques précises quantifient les effets sanitaires pour prendre les mesures de protection, c'est-à-dire enlever les ferrailles et les plastiques contaminés qui sont chez les habitants, enlever les stériles radioactifs qui sont dans les rues, fermer les puits qui sont les plus contaminés, etc.

Avec les nouveaux projets en cours dans la zone nord, comment entendez-vous ren-

## forcer vos interventions au Niger ?

Pour nous, la priorité c'est de renforcer la collaboration entre Aghir' Iman et la CRIIRAD parce que l'expérience a montré que cette collaboration présente une certaine efficacité. C'est pourquoi nous avons signé une convention avec Aghir' Iman il y a quelques jours. Dans cette convention est prévue la réalisation de formations à l'attention des populations et des élus locaux. C'est un axe qui a été mis en place le 6 et 7 avril derniers. Il est également prévu que la CRIIRAD analyse le dossier d'étude d'impacts préparé par la société Imouraren SA et qui a fait l'objet d'une audience publique en mai 2008. Ensuite, ce que nous voulons c'est de mobiliser un certain nombre de forces et de partenaires pour trouver les moyens qui permettront d'abord de renforcer les capacités d'Aghir' Iman. La CRIIRAD a également besoin de partenaires financiers pour analyser des échantillons dans son laboratoire et donc pour renforcer la capacité de contre-expertise en rapport avec Imouraren. Mais la première chose que nous allons faire sur nos fonds propres, c'est-à-dire grâce au soutien de nos adhérents, c'est analyser le dossier d'étude d'impacts qui est assez volumineux pour voir un peu s'il comporte des lacunes et des problèmes.

Interview réalisée par Seyni Issa

## AVIS AUX LECTEURS

Ce bulletin est le vôtre. Vous pouvez contribuer à l'enrichir en nous envoyant vos articles aux adresses suivantes :  
BP : 10468 Niamey Niger  
E-mail :  
pcqvpniger@yahoo.fr

## TRANSPARENCE

### Bulletin d'information du ROTAB - PCQVP

BP : 10468 Niamey-Niger  
Cell : (00227) 96 47 10 57

E-mail :

pcqvpniger@yahoo.fr

Site Web : rotabniger.org

### Directeur de Publication

Ali Idrissa

### Rédaction & Administration

Marou Amadou

Maman Wada

Albert Chaïbou

Ousseini Issa

### Tirage

1000 exemplaires

Nouvelle imprimerie du Niger

(NIN)